

Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Bienne, le 30 août 1880

Autor(en): **Bueche, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **31 (1880)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Bienne, le 30 août 1880.

La séance a lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville où l'on a exposé la carte en relief de la Suisse, le relief du Schlossberg restauré, la carte des anciens châteaux suisses, œuvres de patience, de talent et de recherches de M. A. Biétrix à Delémont.

Toutes les sections sont représentées, les Sociétés d'utilité publique vaudoise et genevoise ont envoyé comme délégués MM. Lochmann et Murisier. Les Sociétés d'émulation de Belfort et de Montbéliard se sont fait excuser par des lettres très sympathiques, exprimant leur regret de ne pouvoir assister au 31^{me} anniversaire de la fondation de notre Société.

A neuf heures du matin M. Meyer, président du Comité central, ouvre la séance par une excellente allocution dans laquelle il rappelle les services rendus par l'Emulation et le souvenir des membres qu'elle a perdus : J. Froté, préfet ; Eug. Froté, ingénieur ; J. Laubscher, directeur du Château ; Klaye, ancien préfet ; Dr Schneider ; Schöni, ancien préfet ; il remet ensuite la direction de la fête à M. Guye, pasteur, président de la section de Bienne.

M. Guye, en quelques mots chaleureux, fait l'historique de la Société d'émulation, et démontre qu'elle a été, et qu'elle est toujours et avant tout une Société d'utilité publique à laquelle rien de ce qui intéresse la patrie jurassienne n'est étranger. Après avoir donné connaissance d'une lettre de M. le président du conseil exécutif s'excusant de ne pouvoir assister à notre fête, et souhaité la bienvenue aux membres des sections qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, il prie M. le secrétaire du bureau directeur de donner lecture du rapport annuel sur la marche de la Société.

Délibérations.

M. Fayot, pasteur à St-Imier, développe les conclusions de sa brochure *l'Apprentissage et l'École*, qui a été envoyée à tous les membres quelques jours avant la réunion.

On passe à la discussion des thèses formulées par M. Fayot. M. X. Kohler trouve que la question n'est point mûrie encore. Il estime du reste qu'une révision de la loi du 28 mars 1870 ne sera jamais entreprise par le Grand-Conseil dans l'état actuel des choses. Il croit, enfin, que la loi telle qu'elle est, pourvu qu'on l'interprète d'une façon intelligente, peut très bien rendre les services que l'on attend d'elle, aussi propose-t-il la non entrée en matière.

Cette proposition n'étant pas acceptée, la discussion continue. M. Martin, pasteur à Orvin, combat vivement l'idée de réviser la loi scolaire pour pouvoir laisser sortir les élèves des écoles à l'âge de 14 ans et les autres conclusions du rapporteur ; tandis que M. Brönnimann, directeur de l'école d'horlogerie de Bienne, les défend non moins vivement.

M. Imer, préfet à Neuveville, reconnaît qu'il existe maintes dispositions mal appliquées dans la susdite loi, mais il pense qu'en appliquant sagement les art. 3 et 6 on pourrait arriver aux mêmes résultats que ceux pour

lesquels M. Fayot demande une refonte complète de la loi scolaire de 1870.

M. Rével fait ressortir qu'avec le résultat fourni par les examens de recrues, il n'y a pas lieu de proposer une révision dans le sens de diminuer le temps d'école comme le propose l'honorable rapporteur. MM. E. Meyer, recteur, et Montandon, pasteur, combattent également le rapport. Selon eux, il ne s'agit pas de révision, mais bien d'une économie plus rationnelle de la loi et d'une réforme du plan d'études dans le sens d'une diminution des heures d'école et des matières d'enseignement.

M. le Dr Schwab, tout en soutenant la manière de voir du rapporteur, trouve aussi que les art. 3 et 6 suffisent et qu'il ne s'agit plus que de les faire servir aux besoins des contrées industrielles.

M. Fayot veut avant tout sauver la majesté de la loi ; une loi qui est continuellement violée, maudite, doit être révisée.

Après une discussion très nourrie et sur la proposition de M. Ed. Boivin, on décide de renvoyer la question officielle, pour une nouvelle étude, aux différentes sections.

M. Schnyder, de Neuveville, rapporte sur la 2^{me} question, concernant le relèvement de l'industrie horlogère et la création de nouvelles industries dans le Jura. Il a le regret d'annoncer que la question industrielle est bien enterrée, et ce n'est guère que pour en consacrer l'enterrement qu'il veut rappeler son travail à la mémoire des membres présents.

Au reste, dit-il, l'Emulation dans ces domaines doit se borner à une action purement platonique, laissant à l'initiative privée de réaliser les idées mises en avant par notre Société.

M. Imer, préfet, rapporte ensuite sur la révision du règlement. On charge le Bureau central de publier, avec le concours des présidents de section, une nouvelle édition du règlement sur la base des statuts actuels.

Reditio des comptes.

En l'absence de M. Billieux, caissier général, M. Meyer, président du comité central, donne un aperçu sommaire de l'état des finances de la Société.

Les comptes devront être soumis à l'examen des présidents de section lors de leur réunion pour l'élaboration des nouveaux statuts.

M. Lochmann, de Lausanne, fait une intéressante communication sur l'établissement d'asiles pour les jeunes filles vicieuses ; il vient aussi au nom de la Société d'utilité publique nous apporter le salut de cette Société en exprimant le désir de voir se fortifier les liens qui nous unissent.

M. Murisier apporte les cordiales et fraternelles salutations de la Société d'utilité publique de Genève.

St-Imier est désigné comme lieu de la prochaine réunion annuelle.

M. Carnal, secrétaire démissionnaire du bureau central, est remplacé par M. Droz, professeur à Porrentruy.

Réception de nouveaux membres.

MM. Lanz, fils, docteur à Bienne ;
G. Behrens, pharmacien à Bienne ;
M. Juillerat, instituteur à Bienne ;
S. Bernard, vétérinaire à Bienne ;
Droz, professeur à Porrentruy ;
Banderet, professeur à Porrentruy ;
Elzingre, professeur à Porrentruy ;
Bessire, professeur à Porrentruy.
Morel, pasteur à Moutier,
Vorpe, instituteur à Sombeval.

Membres correspondants.

MM. Baudot, professeur à Lausanne ;
Louis Morel, professeur à Lausanne.

Travaux.

Plusieurs travaux (voir l'énumération à la fin du présent procès-verbal) sont déposés sur le bureau. Malgré l'heure avancée, M. le président propose de ne point clore la partie officielle de la fête sans lire quelque chose au moins des travaux présentés.

On ne pouvait faire un meilleur choix qu'en donnant lecture de l'introduction d'un ouvrage de M. Quiquerez : *L'histoire de la Révolution dans l'Evêché de Bâle*.

Vu l'absence de l'auteur, empêché par une indisposition de prendre part à notre fête, M. Rossel, avocat stagiaire à Delémont, fait lecture de cette introduction et sur la proposition de M. Biétrix, la Société décide que ce travail sera publié dans ses Actes.

M. Schwab propose d'envoyer une lettre à M. Quiquerez pour lui témoigner le regret que nous éprouvons de ne pas le voir au milieu de nous.

Cette proposition étant votée, le bureau directeur est chargé de l'exécution.

TRAVAUX DES MEMBRES

déposés pour être lus à la réunion annuelle de ce jour.

M. *Martin*. Quatre bluettes intitulées : 1° *Les Lucanes* ; 2° *Un Bourdon* ; 3° *A la Scheinige Platte* ; 4° *La Cigogne*.

M. *Brönnimann*. *De l'harmonie des Couleurs*.

M. *Botteron*, graveur. *Secours à donner aux noyés*.

M. *Xavier Kohler*. *Curiosités bibliographiques : Le capitaine Henzi*.

M. *Germiquet*, président. *Travail historique*, faisant suite à *Nugerole*, sur les localités riveraines de la partie supérieure du lac de Bienne.

Collection de monnaies romaines, 32 pièces, depuis Claude, 41 à 54, à Maximien, 286 à 305 après J.-C.

M. *Virgile Rossel*. Plusieurs petites poésies.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se sépare pour aller visiter, au musée Schwab, l'exposition de tableaux et au Manège l'exposition industrielle.

A deux heures précises, le banquet habituel est servi dans la salle qui a été utilisée pour la réunion du matin ; environ quatre-vingts personnes y prennent part. Les toasts alternent avec les productions de la musique de la ville qui a bien voulu contribuer à animer cette belle partie de la fête.

Mais les heures s'écoulent, plusieurs de nos amis nous ont déjà quittés, on se sépare sous l'impression des paroles chaleureuses qu'on a entendues et avec l'espoir de se retrouver en nombre l'année prochaine à St-Imier.

Bienne, 30 août 1880.

Le Président,

Le Secrétaire,

F. BUCHE.

~~—————~~

